

## Le Club de Mediapart

Participez au débat



Jean-Claude Lefort - 2

Abonné-e de Mediapart

BILLET DE BLOG 19 JANVIER 2024

### Je quitte le Parti communiste français

Il y a 60 ans, j'ai adhéré au Parti communiste français. C'est donc avec une douleur extrême que je me vois aujourd'hui n'avoir d'autre choix que de le quitter. Non en raison de désaccords sur tel ou tel aspect, mais au vu et au su du comportement humain et politique totalement inacceptable à mon endroit de son secrétaire national, Fabien Roussel.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

### Je quitte le parti communiste français

Il y a 60 ans, j'ai adhéré au Parti communiste français. C'est donc avec une douleur extrême que je me vois aujourd'hui n'avoir d'autre choix que de le quitter. Non en raison de désaccords sur tel ou tel aspect, mais au vu et au su du comportement humain et politique totalement inacceptable à mon endroit de son secrétaire national, Fabien Roussel.

Comme on le sait peut-être, mon gendre s'appelle Salah Hamouri. Franco-palestinien, il a subi, outre une multitude d'humiliations perverses, pas moins de 10 ans de prison dans les geôles israéliennes. Finalement Israël l'a expulsé le 18 décembre 2022.

Cette expulsion a été savamment préparée.

Début 2022, j'apprends fortuitement que dans un Mémoire du ministère de l'Intérieur déposé au Conseil d'Etat figure curieusement la photo de Salah Hamouri. Il est écrit, de la main du ministère, cette phrase : « *Membre du FPLP* ». Cette organisation est considérée comme « terroriste » non seulement en Israël mais au sein de l'Union européenne.

Salah Hamouri n'a jamais vécu en France mais toujours à Jérusalem où il est né. Comment est-ce possible que nos services puissent l'accuser de la sorte ? Impossible. Jamais il n'a été prouvé pareille appartenance de Salah Hamouri par Israël tandis que ce dernier a toujours démenti avec force cette accusation pourtant portée par un tribunal militaire israélien, sans apporter le début d'une preuve.

La chose est donc claire : le ministère français reprend donc l'accusation israélienne, une « force occupante » selon l'ONU. C'est juste incroyable.

Cette situation qui est tellement choquante et totalement inadmissible doit cesser. La vérité doit être rétablie. J'écris donc aussitôt dans cet esprit à l'Elysée, au Quai d'Orsay et au ministère de l'Intérieur en protestant vigoureusement et en exigeant le rétablissement de la vérité. Le temps passe et aucune réponse.

Devant ce blocage durable, je m'adresse à Fabien Roussel qui dit bien connaître Gérard Darmanin – ce qui ne me choque pas – et qui explique à la télé qu'il est du genre de député qui ne lâche pas une affaire jusqu'à attraper les ministres par le bras quand il les croise dans les couloirs de l'Assemblée.

Il me répond le 27 juin 2022 qu'il est lui aussi choqué par cette situation et qu'il va intervenir auprès du ministre Darmanin pour lui demander un rendez-vous avec moi.

Et puis plus rien. Rien de rien. Je multiplie les messages vers Fabien pour insister sur la réalisation de son idée. Rien ne s'ensuit.

Et puis brutalement, en avril 2023, je reçois un mail de Fabien Roussel qui m'accuse de multiplier les mails vers lui car j'aurais « *de vieux comptes à régler avec la direction du parti* » !

Je me frotte les yeux. Je lui parle de Salah et il me sort une histoire dont je ne comprends strictement rien.

Je ne connais pas personnellement Fabien Roussel. Jamais je ne l'ai croisé ou rencontré. Nous ne sommes pas de la même génération. Il a 25 ans de moins que moi et ne connaît absolument rien de mon passé et de mes différentes responsabilités. Il n'en n'a jamais été témoin.

Il n'est qu'une possibilité : quelqu'un lui a mis cela en tête ! Je récusé naturellement cette accusation absurde et dénuée de tout fondement et lui demande de le rencontrer afin d'éclaircir tout cela.

Il ne donne pas suite et donc, jusqu'à preuve du contraire, il maintient contre moi une accusation sordide qu'on lui a soufflée et il ne cherche pas à savoir. Alors que sur les plateaux télé il accorde volontiers, et à juste titre, la « présomption d'innocence » voilà qu'il la récusé à un vieux camarade du parti !

Reste que le cas de Salah Hamouri s'efface sous sa plume. C'est pourtant l'unique objet de ma démarche vers lui.

Nous en sommes là et mes derniers SMS envoyés, il y peu, sont restés sans réponse. Le cas de Salah Hamouri n'est pas dénoué.

Et c'est là qu'on comprend avec quelle minutie son expulsion a été préparée par Israël.

Car Salah Hamouri est désormais en France avec cette accusation collée à lui. Et les réseaux extrémistes multiplient les attaques contre lui à ce titre. Ces fachos – les mêmes qui sévissent en Israël – veulent qu'il se taise. Mais cela va plus loin encore : c'est aussi son intégrité physique qui est en cause car les menaces de mort pleuvent sur certains réseaux.

Dans son livre, « *Prisonnier de Jérusalem* », Salah Hamouri est clairvoyant, lui qui les connaît plus que quiconque d'entre nous. Il écrit : « *Connaissant leur façon de procéder, je ne serais pas surpris que, à force d'échecs à me faire taire, ils essaient de m'éliminer.* »

On comprend donc que ce qui précède ne relève pas de la sphère privée. Il est question de vie ou de mort. Ces questions ont bel et bien un contenu hautement politique qui ne peut pas être ignoré du premier responsable d'un parti, surtout quand ce parti est le mien.

Alors sur tout cela : circulez et passez muscade ! Eh bien non ! J'en tire la conséquence : je m'en vais ! Je quitte le Parti communiste, je quitte mon parti.

J'aime bien les girouettes lorsqu'elles indiquent la direction des vents sur les toits. Je les déteste lorsqu'elles descendent dans la rue et désorientent les personnes par leur légèreté, leur négligence et leur cynisme.

J'attendrai, pour revenir au Parti communiste, que le vent tourne dans la direction de ce qui reste mon parti de cœur et de conviction.

**Jean-Claude Lefort**

**Parlementaire honoraire**

Ivry-sur-Seine, le 19 janvier 2024

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

---

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.  
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Edwy Plenel